

Plusieurs centaines de morts dans la catastrophe minière de Rubaya, au Congo

Le 28 janvier, entre 200 et 400 personnes (voire plus selon les estimations) sont mortes dans un glissement de terrain de la mine de Rubaya, située à l'est de la République démocratique du Congo, dans la province du Nord-Kivu actuellement sous le contrôle des rebelles du M23. Parmi les morts, des centaines de « creuseurs » (des mineurs « artisanaux » travaillant pour leur propre compte avec des instruments de travail rudimentaires qui ne leur appartiennent souvent pas et qui sont entre 1,5 et 2 millions au Congo (1)), mais également des femmes commerçantes, des enfants et des civils qui vivaient aux environs de ces mines à ciel ouvert. Cette effroyable catastrophe industrielle n'a rien d'un accident qui relèverait d'une quelconque catastrophe naturelle. Elle est au contraire le résultat de la pire exploitation capitaliste qui soit, à laquelle sont réduites les masses pauvres congolaises, forcées de travailler quotidiennement dans les pires conditions et au péril de leur vie pour le seul profit des différents groupes armés, des seigneurs de guerres, des différentes bourgeoisies régionales, et des conglomérats impérialistes qui ont depuis longtemps déjà jeté leur dévolu sur les richesses naturelles, en particulier minières, dont regorge littéralement le Congo (que les observateurs vont jusqu'à qualifier le « scandale géologique »). Le secteur de l'industrie minière représenterait ainsi plus de 80 % des recettes d'exportation de la RDC et plus de 20 % de son PIB (2).

Le M23, qui a repris les armes en 2021 contre le gouvernement de Kinshasa et qui prétend représenter la minorité tutsi en RDC s'est emparé de la mine de Rubaya à la fin avril 2024, où 10 000 creuseurs travaillent quotidiennement sur un terrain extrêmement accidenté, parsemé de crevasses et de tunnels creusés à la main. La mine de Rubaya représente le plus grand gisement de coltan du pays, et concentre à elle seule entre 15 et 30 % de la production mondiale du minerai. En 2025, le M23 a opéré des percées fulgurantes dans l'est de la RDC, dans la région des Kivu (Nord-Kivu et Sud-Kivu), dont le sous-sol contient 60 à 80 % des réserves mondiales de coltan. En février 2025, le M23 a réussi un assaut contre la ville de Goma (10 000 morts et près de 100 000 déplacés), particulièrement importante pour l'industrie minière de la région en plus d'être frontalière avec le Rwanda, dont le M23 est un proxy (ce que le Rwanda nie).

Le coltan est particulièrement prisé parce qu'il renferme du tantale, lequel fait partie, aux côtés de l'étain, du tungstène et de l'or (les « 3TG », pour la concaténation des initiales anglaises de Tantale, Tin, Tungsten, Gold) de ce qu'on appelle les « minerais de sang », des minerais extrêmement demandés par les industries technologiques de pointe, et qui font pour cette raison l'objet d'une prédation impitoyable de la part des différents groupes armés des pays africains en guerre (outre la RDC, on trouve du tantale dans les sous-sols du Rwanda, du Nigeria, de la Sierra Leone, de l'Éthiopie, de la Tanzanie, de la Côte d'Ivoire et du Bénin). Le tantale, en raison de sa résistance à la chaleur et à la corrosion, est particulièrement utilisé dans la fabrication des minuscules condensateurs indispensables au fonctionnement des appareils technologiques (les téléphones portables, notamment), parce qu'il est capable de contenir une charge extrêmement élevée d'énergie rapportée à sa taille. Ainsi, le secteur de l'électronique (représenté par les groupes comme Apple, Bayer, Sony, LG, Samsung, Intel, etc.) représenterait à lui seul 60 à 80 % du marché du tantale, même si celui-ci est également utilisé comme alliage (avec le cobalt et le nickel) pour la fabrication de missiles, de fusées ou d'avions (3). Ces nombreux usages font de la possession de coltan un intérêt stratégique majeur dans des contextes de guerre civile, où il est utilisé par les différents groupes armés (l'armée congolaise comprise) comme une manne destinée à être vendue et exportée vers les pays producteurs, et ce au moins depuis la deuxième guerre du Congo de 1998-2003.

Que le Rwanda bénéficie de l'activité de contrebande du coltan par l'intermédiaire de milices armées (dont le M23), n'est plus, et depuis longtemps, à prouver. Ainsi, selon une ONG, « 90 % du coltan [...], de l'étain et du tungstène [...] exportés par le Rwanda sont introduits illégalement à partir de la RDC », en particulier par l'intermédiaire du M23. Le M23 s'en sert également pour financer son armement et ses propres activités (une étude de l'ONU a affirmé que « le M23 recevait 800 000 dollars par mois en taxes des mines de coltan de l'est du Congo ») (4). Une fois maîtres de Rubaya, les rebelles du M23 ont mis en place ce qu'un groupe d'expert a qualifié d'« administration quasi-étatique » (« state-like administration »), délivrant des permis aux mineurs et aux commerçants et exigeant que ceux-ci leur reversent respectivement une redevance annuelle de 25 \$ et 250 \$. Le M23 a doublé le maigre salaire journalier des mineurs afin de s'assurer qu'ils continuent à travailler (5 \$ par jour ; au Congo, 2/3 de la population vit avec moins de 2 \$ par jour) (5).

Le gouvernement corrompu congolais a évidemment nié toute responsabilité dans l'effondrement de la mine de Rubaya et mis la mort des mineurs sur le dos du M23, en affirmant qu'il avait pour sa part interdit le minage dans la région l'an dernier... même si les rebelles en avaient déjà pris le contrôle à ce moment-là ! En réalité, il y a eu d'innombrables effondrements de mines similaires en RDC, en quantités telles qu'il est difficile de les comptabiliser tous et, à plus forte raison, d'en établir le nombre de victimes. Cela est tellement vrai que les nationaux leur ont même donné un nom : « fuko », ceux qui sont « recouverts par la terre » (6). Ces catastrophes dans les « mines de la mort » du Congo se produisent évidemment également dans les zones contrôlées par le gouvernement, qui n'est pas moins indifférent au sort des travailleurs pauvres et déshérités des mines que ne le sont les groupes armés qui le combattent.

En novembre 2025, une autre catastrophe minière avait défrayé la chronique, avec l'effondrement de la mine de cuivre et de cobalt de Kalando, située à 40 km de la ville de Kolwezi (chef-lieu de la province du Lualaba, ex-Katanga sous l'administration coloniale belge), qui concentre à elle seule 3/4 (!) de la demande mondiale de cobalt. Au moins 70 creuseurs, qui travaillaient sur ce site « illégal », y avaient trouvé la mort, la catastrophe ayant été provoquée par un mouvement de panique causé par des rafales de tirs de militaires gouvernementaux, qui a fait s'effondrer un pont de fortune sur lequel s'entassaient les mineurs. « Illégal » veut dire que le site était officiellement considéré comme « abandonné » par le gouvernement : y travaillent en réalité, sur un espace extrêmement réduit et accidenté, des masses innombrables de petits creuseurs (plus de 10 000 sur ce seul site), en l'absence de toute sécurité et de réglementation, le travail des enfants y étant courant (on estime que 40 000 enfants travaillent dans les mines de RDC, dans des conditions épouvantables où ils sont victimes d'éboulements et de maladies causées par le contact avec les gaz toxiques que l'on trouve dans les profondeurs).

Ce type de travail « illégal » (les « creuseurs » n'ont le droit de travailler que dans quelques « zones d'exploitation artisanales », les « ZEA », qui sont désignées par le gouvernement et qui ne valent en fait rien), informel et extrêmement artisanal, est en réalité tout à fait inséré dans l'activité économique du pays, et d'ailleurs plus ou moins toléré par certains dirigeants corrompus qui entretiennent des liens étroits avec les grands groupes impérialistes. À elle seule, la production de cobalt fait travailler près de 200 000 creuseurs, essentiellement clandestins. Les petits creuseurs livrent leur marchandise de la journée à des comptoirs situés le long des grandes routes tenus par des acheteurs travaillant directement avec des multinationales étrangères (parfois sous leur direction officielle), en particulier chinoises. Ces acheteurs, qui fixent arbitrairement des prix qui leur sont avantageux et vis-à-vis desquels les creuseurs n'ont rien à dire, se chargent d'exporter le minerai vers les pays impérialistes étrangers, où ils seront transformés (7).

Si l'on excepte les catastrophes de ce type à l'origine de massacres miniers de masse, il faut encore rajouter le nombre de morts de mineurs tués dans des accidents quotidiens du travail (plusieurs milliers par année) ainsi que le « travail » de la répression meurtrière gouvernementale contre les activités des mineurs illégaux. L'essentiel des gisements disponibles est contrôlé par des industriels, qu'ils s'agissent d'industriels nationaux, de la compagnie minière d'État ou des multinationales étrangères. Au Congo, environ 70 % des sites industriels miniers sont privatisés, avec une large prédominance de l'industrie chinoise depuis le début des années 2000, laquelle est parvenue à s'accaparer pas moins de 3/4 des gisements au travers de ses sociétés sous contrôle de la SASAC (« Commission chinoise d'administration et de supervision des actifs publics »), qui dépend directement du comité central du prétendu Parti communiste chinois. Outre le secteur d'État congolais (au travers de la Gécamines, largement exsangue et en faillite), on trouve donc des sociétés chinoises (CMOC Group anciennement China Molybdenum Company, Zijin Mining), canadiennes (Ivanhoe Mines), australiennes (ZIOC), britanniques (ENRC, Eurasian Natural Resources Corporation, d'origine kazakh), anglo-suisse (Glencore, de l'homme d'affaire israélien ultra-corrompu Dan Gertler) mais aussi sud-africaines (AngloGold Ashanti) ...

Il n'est pas rare que les creuseurs artisanaux et les industriels se disputent l'exploitation des mêmes terrains. Il est également fréquent que des prolétaires pauvres, en particuliers des enfants, tentent des excursions illégales, souvent au péril de leur vie, afin de récupérer une maigre partie du minerai sur le terrain des industriels en escaladant les remblais. La police nationale, notamment au Lualaba, est entièrement dans les mains des industriels et est même directement payée par eux pour assister les bandes de gardes privés assurant la protection des sites. Celle-ci n'hésite pas à tirer à balles réelles sur les adolescents ou les enfants qui se rendraient coupables de tels larcins (8). Ce genre de meurtres, évidemment impunis, sont loin d'être des cas isolés en RDC : « ... dans le Katanga, chaque jour des dizaines de creuseurs sont tués par la police, l'armée ou la garde républicaine parce qu'ils se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment » (9).

La loi de la propriété privée, de la prédation capitaliste la plus barbare du sol et des corps, y règne en maître, avec la complicité bienveillante des industriels de la technologie qui réclament les composants nécessaires à la fabrication des appareils avec lesquels ils inonderont ensuite le marché mondial, ainsi que des États impérialistes au service des intérêts de ces entreprises (10).

parti communiste international

(1) Selon les données de la Banque Mondiale, « Delve Contry Profile : Democratic Republic of Congo, Artisanal and Small-Scale Mining Sector », <https://www.delvedatabase.org/uploads/resources/Delve-Country-Profile-DRC.pdf>. (2) « En RDC, près de 25 % du PIB assurés par un secteur minier dense », *Finacial Afrik*, 10/10/2024. (3) « Le coltan, pour le meilleur et pour le pire », Agence Ecofin, 15/12/2017. (4) « Coltan, étain... Comment la contrebande de minerais de RDC vers le Rwanda s'est renforcée avec la guerre », TV5 Monde, 08/07/2025. (5) « Inside the Congolese mine vital to mobile phones, as rebel give BBC rare access », BBC, 13/06/2025. (6) « Deaths Are All Too Common, Compensation All Too Rare for Artisanal Miners in DRC », *Global Press Journal*, 27/11/2016. (7) « Les creuseurs du Congo, perpétuels damnés du minerai », *Le Soir*, 9/11/2023. (8) « République démocratique du Congo : les petits forçats du cobalt », Amnesty International, 14/02/2023. (9) « Au Congo, des milliers de creuseurs artisanaux sont tués chaque année : « Ils sont ensevelis vivants par des bulldozer », *La Libre*, 02/02/2026. (10) Voir : « Congo: La course impérialiste aux matières premières est le véritable moteur de la guerre au Kivu » https://www.pcint.org/03_LP/556/556_10_guerre-kiwu.htm